



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

DEMANDE DE DÉROGATION

DEMANDE DE DÉROGATION À L'ÂGE D'ADMISSION À LA MATERNELLE 5 ANS

Nom de l'école :	
Date de la demande :	

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Assurez-vous que le nom et la date de naissance de l'enfant sont identiques à ceux inscrits sur son certificat de naissance.

Nom de l'enfant :			
Date de naissance :			
	JOUR	MOIS	ANNÉE
Nom des parents :	Parent 1 :		
	Parent 2 :		
Adresse :			
Numéro de téléphone :			
Adresse courriel :			

Note : La Commission Scolaire Sir-Wilfrid-Laurier **n'accepte pas** de dérogations pour que les enfants de 3 ans commencent la maternelle 4 ans.



239, montée Lesage, Rosemère (Québec) J7A 4Y6
450-621-5600 | 1 866-621-5600

swlauriersb.qc.ca  

The Derogation Committee
Pedagogical Services Department
239, montée Lesage, Rosemère (Québec) J7A 4Y9
 450 621-5600, ext. 1337  450 965-4208



ENGAGÉ • BUILD • ACHIEVE
ENGAGER • BÂTIR • ACCOMPLIR